



Mesures de Sécurité dans les transports

Actions positives, qui en appellent d'autres...

Une semaine après l'attaque terroriste déjouée du Thalys N°9364 effectuant la liaison Amsterdam-Paris, une réunion européenne sur la sécurité du rail s'est tenue samedi 29 août 2015, à Paris place Beauvau.

Cette réunion, diligentée par le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve en présence de responsables de huit pays européens, prévoit la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité, pour l'ensemble des vecteurs de transports, et du ferroviaire en particulier :

- Renforcement des patrouilles mixtes (agents de forces de l'ordre) dans les gares,
- extension du recours aux billets nominatifs dans les trains internationaux longue distance,
- multiplication des contrôles des passagers et des bagages,
- renforcement de la législation européenne sur les armes,
- intensification des échanges de renseignements entre pays.

L'**UNSA-Ferroviaire** considère que les Ministères concernés agissent avec réactivité et discernement sur un sujet régalién, dépassant largement les prérogatives du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

L'**UNSA-Ferroviaire** considère également que la prise de dimension européenne du sujet est une mesure de bon sens, pour des actions en coopérations plus efficaces.

L'**UNSA-Ferroviaire** réaffirme que la présence humaine, au sein des emprises ferroviaires et à bord des trains, est un incontournable pour une veille active efficace.

L'**UNSA-Ferroviaire**, dans l'attente des textes de Loi modifiant les prérogatives des personnels attirés à la Sécurité, demande au Groupe Public Ferroviaire la tenue d'une table ronde nationale sur le sujet Sécurité.



Marc Baucher
Secrétaire Général
06 21 49 74 11

Roger Dillenseger
Secrétaire Général Adjoint
06 08 89 71 69